

**BUREAU GIZ - B.P. N° 10 814 - Tel : 20 20 72 25 51 / 20 73 25 13 -
NIAMEY NIGER**

SARES/GIZ

**Dossier d'appel offre n°7000004452 relatifs au :
Recrutement d'un cabinet / société pour le
renforcement des capacités locales en
matière de construction résiliente au climat en
utilisant des matériaux de construction
disponibles localement**

0. Liste des sigles et abréviations

Conditions générales	Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
ADT	Aide au développement transitoire
BTC	Briques en Terre Compactée
HDP	Humanitaire-Développement-Paix
JE	jour(s) d'expert·e
PAM	Programme alimentaire mondial
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur
SARES	Renforcement de la résilience au Sahel
SRI	Initiative pour la résilience au Sahel
TdR	termes de référence
UNICEF	Fonds international des Nations Unies pour l'enfance

1- Contexte et Justification.

La région du Sahel est confrontée à de multiples crises. La grande majorité (70 %) de la population vit dans des zones rurales et est confrontée à de multiples défis interdépendants : niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë et chronique et de malnutrition, pauvreté généralisée et inégalité d'accès aux services sociaux de base. En raison des inégalités de genre particulièrement fortes au Sahel, les femmes sont plus touchées par ces défis que les hommes.

Les conflits violents et les déplacements, l'instabilité politique et l'autoritarisme croissants, ainsi que les chocs économiques détériorent encore le développement de la région. Alors que l'agriculture reste l'épine dorsale des moyens de subsistance ruraux, avec deux habitants sur trois vivant de l'agriculture et de l'élevage, les rendements sont faibles et plus d'un tiers des récoltes sont perdues chaque année (Alliance Sahel). Les moyens de subsistance agricoles deviennent de plus en plus précaires dans un environnement caractérisé par la dégradation des terres, l'augmentation des températures, les sécheresses récurrentes, les inondations, ainsi que l'irrégularité des précipitations. Dans les zones de conflit, les populations sont contraintes d'abandonner leurs sites agricoles ; la présence de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) accroît la pression sur les ressources naturelles ainsi que sur les infrastructures de base dans les zones accessibles. Les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles sont très répandus. Le changement climatique aggrave l'insécurité alimentaire, menace les moyens de subsistance et renforce les facteurs de conflit.

Le BMZ s'engage à aider la région à surmonter ces défis. Dans le cadre de son engagement multilatéral au Sahel, le BMZ soutient l'Initiative pour la résilience au Sahel (SRI) du Programme alimentaire mondial (PAM) depuis 2018 ainsi que le programme Renforcement de la résilience au Sahel (BRS) du Fonds international des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) depuis 2019. Depuis 2020, le SRI au Niger coopère avec succès avec un projet bilatéral d'aide au développement transitoire (ADT) financé par le BMZ et mis en œuvre par la GIZ (Amélioration des moyens de subsistance par le renforcement de la résilience et de la cohésion sociale au Niger, ProRES, PN 2020.1859.6). Le SRI, le BRS, ainsi que le projet bilatéral TDA au Niger s'achèvent en 2023. Pour le SRI et le BRS, de nouvelles phases de projet sont en cours de préparation. En parallèle et sur la base de l'expérience de coopération entre le PAM et la GIZ au Niger, le nouveau projet bilatéral ADT Contribution complémentaire au renforcement de la résilience au Sahel est conçu pour compléter le SRI et le BRS dans des zones d'intervention sélectionnées dans quatre pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad).

La mise en service parallèle offre l'opportunité de s'appuyer sur les forces comparatives des trois organisations que sont le PAM, l'UNICEF et la GIZ dans le cadre du lien Humanitaire-Développement-Paix (HDP). L'ISR, le BRS et ce projet travaillent donc dans les mêmes zones géographiques avec des groupes cibles qui se chevauchent. Le projet renforce les capacités locales en matière de gouvernance des ressources naturelles, de résolution des conflits liés aux ressources naturelles et de gestion des risques de catastrophe. S'appuyant sur les mesures de stabilisation prises dans le cadre du SRI et du BRS, il soutient la sécurité alimentaire et nutritionnelle par le biais d'une approche axée sur les moyens de subsistance et promeut la cohésion sociale.

Le projet met en œuvre des éléments clés de la stratégie du BMZ en matière d'aide transitoire au développement, y compris l'engagement du BMZ à favoriser la coopération et la coordination avec les agences des Nations Unies, en particulier au sein du HDP-Nexus. Elle aborde trois des quatre champs d'action de la stratégie : la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion des risques de catastrophe, ainsi que des communautés pacifiques et inclusives. Ses interventions multisectorielles et adaptées au climat renforcent la résilience au niveau des individus, des ménages, des communautés et des institutions.

La GIZ à travers le SARES, souhaite renforcer les conditions sociales et infrastructurelles préalables à l'amélioration des conditions dans sa zone d'intervention. A travers la composante construction du projet, il est envisagé de renforcer les capacités des communautés sahéliennes dans le domaine des techniques de construction résilientes au climat et adaptées au climat, ainsi que dans l'utilisation de matériaux de construction disponibles localement.

La présente prestation a pour objet de former des jeunes femmes et hommes à la production et au traitement du Briques en Terre Compactée (BTC), dans le but de diffuser ces connaissances et d'accroître leur propre employabilité. Cela devrait également stimuler l'économie locale en créant des conditions favorables au développement des micro-entreprises.

Notre stratégie repose sur une pédagogie pratique par l'action, où le chantier devient une véritable école. Chaque phase technique sera associée à un module de formation pratique, permettant aux apprentis d'apprendre en réalisant. Nous privilégions une approche participative et inclusive, garantissant que chaque apprenti maîtrise les compétences clés de la construction en BTC tout en percevant une rémunération d'apprentissage.

La formation doit être réalisée dans le cadre de la construction d'un mur de clôture autour du Centre de Santé Intégré (CSI) de Katofou, dans la région de Zinder.

2. Mission du contractant

Le contractant est responsable de la fourniture intégrale des prestations suivantes :

- Développement d'un concept de formation holistique en modules, y compris des modules théoriques (calcul des besoins en matériaux, établissement d'un devis, choix des matériaux et évaluation de la qualité, fabrication de BTC, traitement de BTC, etc.)
- Mise à disposition et gestion d'une équipe de formateurs et d'encadrants techniques pour assurer la formation pratique des apprentis.
- Approvisionnement et gestion de tous les matériaux, équipements et outillages nécessaires, avec priorité aux matériaux locaux (terre argileuse, sable, gravier, ciment pour stabilisation) y compris transport et stockage sécurisé des matériaux en priorisant les fournisseurs locaux.
- Conduite technique complète de la formation et du site selon le plan d'exécution en respectant les normes techniques, de sécurité et environnementales. Cela comprend la réalisation des fondations, pose des BTC, construction des piliers et des portails conformément à un plan de masse approuvé par la GIZ.
- Recrutement participatif et gestion de jusqu'à 15 apprentis issus de la communauté locale (en veillant à une représentation équilibrée des femmes et des hommes), qui

recevront une « rémunération d'apprentissage » fixe (selon le taux local des énumérations d'apprentissage soit...FCFA) pour leur participation active au chantier-école.

- Fabrication sur site des BTC avec les apprentis, incluant les étapes de mélange, compression, séchage et contrôle qualité.
- Gestion administrative, financière et logistique du chantier, incluant le paiement direct des salaires et rémunérations d'apprentissage de manière transparente, avec remise de reçus signés
- Suivi-évaluation formelles à la fin de chaque phase d'apprentissage (ex : après la fabrication des BTC, après la pose des fondations). Des retours réguliers seront partagés avec les apprentis et le projet SARES/GIZ.
- Reporting et archivage numérique et physique de tous les documents techniques, administratifs et financiers, accessible au projet SARES/GIZ sur demande régulier, ainsi que la remise des livrables listés ci-après.

Pendant la durée du contrat, des jalons devront être atteints comme indiqué dans le tableau ci-après :

Jalons / étapes du processus / prestations partielles	Date / lieu / responsable
Développement d'un concept de formation holistique en modules Plan de travail détaillé et planning révisé	2 semaines après début de la mission
Recrutement des apprentis et approvisionnement du site	4 semaines après début de la mission
Fabrication des BTC et achèvement des fondations (50% des BTC fabriquées et fondations coulées)	Semaines 6-7
Achèvement de la pose du mur et des piliers	Semaines 10-11
Finition des travaux et évaluation formelle des apprentis	Semaine 16

Durée de la mission : du 01.05. au 30.09.2026.

Livrables attendus :

- Rapports hebdomadaires d'avancement physique et financier.
- Liste des apprentis formés, avec attestations de formation délivrées.
- États de paiement (salaires et rémunérations d'apprentissage) et justificatifs.
- Rapport final de clôture incluant une évaluation des compétences acquises par les apprentis.

3. Conception

Le soumissionnaire doit montrer dans son offre comment les prestations mentionnées au chapitre 2 (Mission du contractant) peuvent être fournies, le cas échéant en tenant compte d'autres exigences méthodologiques (conception technique et méthodologique). Le

soumissionnaire doit en outre décrire de quelle manière sera organisée la gestion du projet pour la fourniture de prestations.

3.1 Conception technique et méthodologique

Stratégie (1.1) : le soumissionnaire doit aborder les tâches lui incombant en se plaçant dans le contexte des objectifs des prestations faisant l'objet de l'appel d'offres (cf. chapitre 1 « Contexte ») (1.1.1). Ensuite, le soumissionnaire présente et justifie la stratégie explicite qu'il entend mettre en œuvre pour fournir les prestations dont il assume la responsabilité (cf. chapitre 2 « Mission du contractant ») (1.1.2).

Le soumissionnaire doit présenter les acteurs importants pour les prestations dont il aura la responsabilité et décrire la **coopération (1.2)** avec ces acteurs.

Le soumissionnaire doit décrire les **processus** essentiels des prestations dont il aura la responsabilité et établir un **plan d'opérations** ou un planning d'exécution (1.4.1) montrant comment les prestations définies au chapitre 2 (Mission du contractant) seront fournies.

Dans ce contexte, il lui est demandé de décrire notamment les étapes de travail nécessaires et de prendre le cas échéant en compte les jalons et les **contributions** d'autres acteurs (prestations de partenaires) conformément au chapitre 2 « Mission du contractant » (1.4.2).

3.2 Gestion de projet du contractant (1.6)

Le soumissionnaire doit expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour la coordination de ses activités avec le projet de la GIZ. Il doit notamment indiquer les exigences en matière de gestion de projets figurant au chapitre 2 « Mission du contractant ».

Le soumissionnaire doit établir et expliquer un **planning d'affectation du personnel** pour l'ensemble du personnel spécialisé qu'il prévoit de mettre en place ; ce planning devra illustrer les durées d'intervention (périodes et jours d'expert·e) et les lieux d'intervention des différents membres de l'équipe et les affecter aux étapes mentionnées dans le planning d'exécution.

Le soumissionnaire doit décrire son concept de soutien technique. Le lot standard de soutien technique inclut les prestations ci-dessous, lesquelles doivent être intégrées dans les taux des honoraires du personnel proposé à titre de charges accessoires de personnel, conformément au point 3.1 des Conditions générales de la GIZ :

- contrôle des prestations ;
- pilotage en vue de l'adaptation à l'évolution des conditions d'ensemble ;
- garantie de la circulation de l'information entre le contractant et la GIZ ;
- responsabilité du contractant pour ses expert·e·s et les apprentis ;
- gestion administrative, financière et logistique du projet.

4. Concept de ressources humaines

Le soumissionnaire doit proposer des personnels pour les postes mentionnés ci-après et décrits en termes de tâches et de qualifications et joindre les curriculum vitæ correspondants (cf. chapitre 7).

Les qualifications énumérées ci-après correspondent aux exigences permettant d'atteindre le total maximal de points dans le cadre de l'évaluation technique.

Direction de l'équipe / Formateur principal

Tâches de la direction de l'équipe

- Responsabilité globale pour les lots de prestations de conseil fournies par le contractant (qualité et respect des délais)
- Coordination et garantie de la communication avec la GIZ, les partenaires et les autres parties prenantes du projet
- Gestion l'ensemble du personnel
- Développement d'un concept de formation holistique en modules
- Validation des livrables et contrôle qualité permanent
- Responsabilité technique globale de la construction et du respect des normes.

Qualifications requises pour la direction de l'équipe

- Formation (2.1.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en génie civil, bâtiment ou domaine équivalent
- Expérience professionnelle générale (2.1.3) : huit (08) années d'expérience dans le secteur construction, génie civil
- Expérience professionnelle spécifique (2.1.4) : trois (03) années en construction avec des matériaux de construction alternatifs et/ou locaux, au moins trois projets de référence pour BTC doivent être présentés
- Expérience de direction / de management (2.1.5) : cinq (05) années d'expérience de direction comme chef·fe d'équipe dans des projets
- Divers (2.1.8) : expérience avérée (2 projets minimum) dans la formation pratique et l'encadrement d'apprentis ou d'ouvriers sur chantier

Expert·e clé 1 / Formateur technique / Maître-artisan

Tâches de l'expert·e clé 1

- Assister le formateur principal dans la supervision technique.
- Prendre en charge la formation pratique détaillée des pour les différents modules de formation
- Assurer le suivi quotidien des apprentis et évaluer leur progression

Qualifications de l'expert·e clé 1

- Formation (2.2.1) : Diplôme technique (BTS, BT) en bâtiment ou expérience professionnelle équivalente attestée (au moins 5 ans en maçonnerie/BTC)
- Expérience professionnelle générale (2.2.3) : cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans la construction
- Expérience professionnelle spécifique (2.2.4) : trois (03) ans d'expérience spécifique dans la fabrication et pose de BTC, avoir géré au moins un projet de construction avec BTC en tant que chef du chantier

Divers (2.2.8) : expérience dans l'encadrement d'équipes ou la formation pratique

Expert-e clé 2 / Logisticien / Administrateur de chantier

Tâches de l'expert-e clé 2

- Gérer l'approvisionnement en matériaux, équipements et « kit de formation » (terre, ciment, outillages pour apprentis).
- Assurer la gestion financière courante, la paie des salariés et le versement des rémunérations d'apprentissage.
- Tenir la comptabilité projet et gérer la documentation administrative.

Qualifications de l'expert-e clé 2

- Formation (2.2.1) : Diplôme en gestion, logistique, administration ou domaine équivalent
- Expérience professionnelle générale (2.2.3) : trois (03) ans d'expérience en gestion logistique et/ou administrative de chantiers
- Expérience professionnelle spécifique (2.2.4) : un (01) ans d'expérience dans la gestion de paie et procédures financières,
- Divers (2.2.8) : Maîtrise des outils informatiques de base (Excel, Word)

Compétences relationnelles des membres de l'équipe

Outre leurs qualifications techniques, les membres de l'équipe doivent aussi posséder les qualités suivantes :

- Capacité à travailler en équipe
- Sens de la pédagogie et patience pour l'encadrement de débutants.
- Sens de l'initiative
- Aptitude à communiquer
- Compétences socioculturelles
- Démarche orientée vers les partenaires et les clients et efficacité dans l'action
- Esprit interdisciplinaire

5. Consignes de calcul

Cadre estimatif détaillé

Jours d'honoraires	Nombre d'expert-e-s	Nombre de mois par expert-e	Total	Observations
Désignations : chef-fe d'équipe / formateur principal	1	4	4	Les honoraires couvrent la totalité des frais relatifs à l'activité à l'exception des postes mentionnés ci-dessous comme autres coûts: le salaire, les charges sociales, les assurances, les frais médicaux, les transports, hébergement, les congés, les impôts, les taxes, les marges du soumissionnaire et tout autre frais afférent à l'exécution.
Désignations : expert-e clé 1 / formateur technique	1	3	3	
Désignations : expert-e clé 2 / Logisticien	1	3	3	
Autres coûts	Quantité	Prix	Total	Observations
Rémunérations d'apprentissage (15 personnes)	15 x 60 =900 HJ	3.000 CFA par personne / par jours	2.700.000 CFA	Un budget de 2 700 000 CFA est prévu pour la rémunération d'apprentissage pour 15 personnes
Achats de matériels et équipements	1 Forfait	460.000 CFA	460.000 CFA	Le soumissionnaire doit fournir dans son offre une liste indiquant le type et le nombre du matériel.
Achats de matériaux de construction	Voir BPU et DQE en annexe			

6. Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs

Il est prévu que la GIZ et/ou d'autres acteurs assurent les prestations suivantes :

- SARES met à disposition deux presses BTC, modèle TESTARAM, pour la formation.
- SARES/GIZ facilitera le **dialogue avec les autorités locales et communautaires** pour la mobilisation sociale et la sélection des apprentis
- SARES/GIZ assurera le **suivi-contrôle global** du projet et la vérification finale des livrables

7. Consignes relatives au format de l'offre

La structure de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à celle des TdR. Notamment le plan détaillé de la conception (chapitre 3) doit correspondre à la structure des critères pondérés (et non dotés d'un facteur de pondération 0) du schéma d'évaluation. L'offre doit être facile à lire (police de taille 11 ou supérieure) et être rédigée de manière intelligible.

L'offre dans son ensemble ne doit pas excéder 10 pages (CV non inclus). Si le nombre maximum de pages prescrit est dépassé, le contenu des pages en surnombre ne sera pas pris en compte dans l'évaluation. Les contenus externes (tels que les liens conduisant à des pages web) ne seront pas non plus pris en compte.

Les CV des personnes proposées conformément au chapitre 4 des TdR sont à présenter au format précisé dans les conditions de candidature (ou format similaire). Chaque CV ne doit pas dépasser 4 pages. Tout CV doit indiquer, pour chaque projet mentionné, le poste que la personne proposée a occupé, les fonctions qu'elle a exercées et la durée de son engagement.

Veuillez calculer précisément votre offre de prix sur la base des paramètres indiqués au point 5 « Consignes de calcul ». Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble des journées, voyages, ateliers ou budgets. Le nombre de journées, voyages, ateliers et le montant des budgets sont convenus à titre de plafonds. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans le bordereau de prix.

8. Documents constitutifs de l'Offre

L'Offre présentée par le soumissionnaire comprendra **une offre Administrative, une offre Technique et une offre financière**

A. Composition de l'offre Administrative : (critères d'éligibilités)

L'offre administrative se compose de documents ci-après :

- La copie légalisée du numéro d'identification Fiscal (NIF)
- La copie légalisée du registre du commerce et du crédit Mobilier (RCCM)
- La copie légalisée de l'attestation de Régularisation Fiscale (ARF)
- Chiffre d'affaires moyen de 3 dernières années de 16 000 400FCFA
- Justifiant deux salariées sur les 3 dernières années civiles.
- Avoir 3 projets de références durant les 3 années passées.

NB : les documents constituant l'offre administrative ont tous un caractère éliminatoire. Le manque d'une seule pièce rend l'offre inéligible.

B. Composition de l'offre technique :

- Veuillez consulter les points 3, 4 et 7 du DAO, ainsi que les schémas d'évaluation de la partie technique et de l'aptitude des candidats en annexe.
- Les éléments de l'offre technique à évaluer sont mentionnés en deux points principaux, avec des sous-points dans la grille d'évaluation, comme suit :

1. Évaluation de la conception technique et méthodologique

- Stratégie
- Coopération
- Structure de pilotage

- Processus
- Apprentissage et innovation
- Système de gestion de projet du contractant
- Exigences diverses

2. Évaluation du personnel proposé

- Direction de l'équipe (selon les consignes et critères des TdR)
- Les expert-es (selon les consignes et critères des TdR)

C. Composition de l'offre financière :

L'offre financière contient le devis quantitatif chiffré, avec les différents totaux ; il doit être vérifié arithmétiquement et le total général doit être conforme au montant indiqué dans l'offre. Voir le point 5 du DAO ainsi que le DQE et BPU en annexe. Toute offre n'ayant pas satisfait aux conditions ci-dessus énumérées sera déclarée non-conforme et rejetée.

9. Monnaie de l'Offre

Les prix unitaires et totaux seront libellés par le soumissionnaire en franc CFA.

10. Langue de l'Offre

Tous les documents concernant l'offre seront rédigés en langue française

11. Validité des Offres

Les offres resteront valides pendant une période de 90 jours calendaire.

12. Mode de présentation de l'Offre

Les soumissionnaires présenteront trois (03) offres, à savoir l'offre administrative, l'offre Technique et l'offre financière dans trois fichiers différents en PDF dans un seul mail tout en nommant chaque fichier selon l'offre qu'il contient :

Fichier 01 offre Administrative

Fichier 02 offre Technique

Fichier 03 offre Financière

Ces trois offres doivent être envoyées dans un seul mail à l'adresse suivante : NE_Quotation@giz.de au plus tard le **lundi 04 mai 2026**.

Les fichiers dépassant 15 Mo doivent être envoyés sous formes compressées ZIP, ou par files transfert ([Cryptshare \(giz.de\)](https://cryptshare.giz.de)) en précisant le mot de passe ou code d'ouverture dans le mail d'envoi de vos offres

NB : Veuillez bien vouloir noter l'objet de la prestation avec le numéro à mentionner dans l'objet du mail : **Dossier N° 7000004452_ Recrutement d'un cabinet / société pour le renforcement des capacités locales en matière de construction résiliente au climat en utilisant des matériaux de construction disponibles localement.**

Toute offre dont l'objet et/ou le numéro ne sont pas correctement inscrits dans l'objet du mail ne sera pas identifiable et ne sera donc pas ouverte.

13. Adresse, Lieu et Date de remise des Offres

Les offres techniques et financières doivent être envoyées à l'adresse suivante : NE_Quotation@giz.de au plus tard le **lundi 04 mai 2026**.

14. Examen des Offres

14.1 Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la GIZ vérifiera que chaque offre :

- a) est conforme aux conditions requises par les documents d'appel d'offres, particulièrement aux spécifications techniques ;
- b) est complète surtout en ce qui concerne les pièces administratives et fiscales
- c) Présente toute information que la GIZ peut exiger.

1Si une offre n'est pas conforme, elle sera rejetée par la GIZ et ne pourra pas, par la suite, devenir conforme par une correction ou un retrait de la divergence ou de la réserve qui la rende non conforme.

14.2 Ensuite, toutes les offres complètes et enregistrées conformément aux règles de ce DAO seront examinées selon les critères du point 9.

14.3 La GIZ n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre ; elle n'est pas non plus tenue responsable des dépenses ou des pertes susceptibles d'être supportées par un Soumissionnaire pendant la préparation de son offre ou tenue de les rembourser.

15. Correction des Erreurs

15.1 Les offres dont on a déterminé qu'elles sont conformes seront vérifiées par la GIZ pour en rectifier les erreurs de calcul. Les erreurs seront corrigées par la GIZ comme suit :

- a) lorsqu'il y a une différence entre le montant en chiffres et celui en lettres, le montant en lettres fera foi ; et
- b) lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la GIZ estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le total tel qu'il est présenté prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.

15.2 Le montant figurant dans l'offre sera rectifié par la GIZ conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs et, avec l'accord du soumissionnaire, sera réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas le montant corrigé, son offre sera rejetée.

16. Corruption et manœuvres frauduleuses

La GIZ requiert des emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses apports financiers) ainsi que des soumissionnaires/fournisseurs/entreprises prenant part aux marchés qu'elle finance, d'observer les normes d'éthique les plus élevées lors de la passation et de l'exécution de ces marchés. A cet effet, la GIZ :

Définit comme suit les termes :

- **"corruption"** signifie le fait d'offrir, de donner, d'agréer ou de solliciter toute chose ayant une valeur dans le but d'influencer l'action d'un responsable dans le processus de passation et d'exécution du marché ; et
- **"manœuvres frauduleuses"** signifient une présentation inexacte des faits dans le but d'influencer le processus de passation ou d'exécution du marché au détriment de l'emprunteur, et incluent la collusion entre soumissionnaires (avant ou après la soumission des offres) en vue de fixer les prix des offres à des niveaux artificiellement non concurrentiels et de priver l'emprunteur des avantages d'une concurrence libre et ouverte ;

Rejettera toute proposition d'attribution du marché qui lui sera proposée ou qu'il aura approuvé sur la base d'informations incomplètes, inexactes ou fallacieuses fournies par l'emprunteur, ou s'il est établi, par décision d'un tribunal, ou à la suite d'une mission spéciale d'audit que le marché a été attribué à la suite de pratiques irrégulières. Dans ce cas, le soumissionnaire peut également se voir interdire toute participation aux projets financés par la GIZ.

NB : Les offres incomplètes ou arrivées après ces dates et heures ne seront pas prises en considération.

La GIZ Niger se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.

Annexes

- DQE et BPU pour matériaux de construction
- Schéma d'évaluation de l'aptitude des candidats
- Schéma d'évaluation de la partie technique